

Bibliothèque

La Biblio est ouverte selon l'horaire suivant:

- lundi de 18h à 20h
- mercredi de 13h à 16h
- jeudi de 18h à 20h
- samedi de 9h à midi



LIVRES USAGÉS À VENDRE

La bibliothèque propose plusieurs livres usagés à vendre, à petits prix. Les profits de la vente de ces livres serviront à acheter des nouveautés. Aussi, lors de l'*Exposition d'autos de Chénéville*, la bibliothèque sera présente sur les lieux de l'activité avec un kiosque.

Cartes musées

Grâce à des partenariats avec différents musées régionaux et locaux, les citoyens peuvent, au moyen de leur carte d'abonné, emprunter les CARTES MUSÉES dans les différentes bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Outaouais afin de découvrir gratuitement les attraits de ces musées et leurs fascinantes expositions. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre! Plus de 25 endroits à découvrir!

Taxation - Évaluation

Le **1er juin** était la date limite du deuxième versement de taxes pour l'année 2019. Nous vous rappelons qu'il est possible de venir payer en personne à l'hôtel de ville par chèque ou en argent comptant. Aussi, vous pouvez payer votre compte à la plupart des institutions bancaires, au comptoir ou en ligne.

Municipalité de Chénéville
63, rue de l'Hôtel-de-Ville
Chénéville (Québec)
J0V 1E0



Courriel :
adm.cheneville@mrcpapineau.com
819 428-3583 poste 1201

Petit journal Chénéville - Juin 2019



Urbanisme

Permis, certificats et réglementation

Vous prévoyez des travaux de rénovation (changement de fenêtres, réfection de la toiture, remplacement d'un balcon, etc.), d'agrandissement et d'ajout (construction d'une nouvelle remise, ajout d'une piscine, installation d'une clôture) ou tout autre transformation à votre maison ou votre terrain ? Lors de leur planification, vous devez penser à vérifier si ces ajouts et modifications respectent les règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité et si vous avez besoin d'un permis ou certificat pour ce que vous prévoyez faire. C'est l'inspecteur municipal qui pourra répondre à ces questions.

Veillez noter qu'il peut y avoir un délai avant qu'un permis ou certificat ne vous soit délivré et que vous ne pouvez entreprendre des travaux si vous n'avez pas ceux-ci: voilà pourquoi **il est important de faire preuve de prévoyance!**

En particulier si vous êtes touchés par le Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA). Ce règlement s'adresse à tous les terrains situés en bordure de la section de la rue Principale qui traverse le secteur villageois ainsi qu'à tous les terrains comportant l'une des constructions d'intérêt patrimonial identifiées à la section du Plan d'urbanisme intitulée « *L'esthétique villageoise et le patrimoine bâti* ». Toutes demandes de permis pour cette zone doivent être présentées au Comité Consultatif Urbanisme (CCU) ainsi qu'au conseil municipal, donc un délai supplémentaire est requis avant d'émettre un permis. **À prendre en considération dans la planification de vos travaux!**

De plus, pendant les vacances de l'inspecteur, **aucun permis ne sera délivré.**

Pour être assuré que l'inspecteur, monsieur Pierre Blanc, puisse vous rencontrer, veuillez prendre rendez-vous au **819-428-3583, poste 1201**. Notez que l'horaire de l'inspecteur est le **lundi, mardi et jeudi de 8h à 16h30**.

Camp de jour 2019

Programme d'aide financière pour la participation à un camp de jour

Comme l'année dernière, il n'y aura pas camp de jour à Chénéville à l'été 2019. Afin d'aider les parents à défrayer les coûts supplémentaires pour inscrire leurs enfants à un camp de jour dans une municipalité voisine, le conseil a décidé de reconduire le programme d'aide financière qu'il avait établi en 2018, en bonifiant le montant accordé.

***** Veuillez noter que le paiement de l'aide financière ne peut être émis que lorsque le camp de jour aura débuté puisqu'une preuve de fréquentation de l'enfant est requise dans la demande.*****

Pour tous les détails, visitez le site internet de la municipalité ou passez chercher les formulaires à la mairie.

Bureau d'accueil touristique

Lors de la séance du conseil d'avril dernier, le conseil a pris la décision de fermer le bureau d'accueil touristique (BAT). Cette décision a été prise suite à une étude de coût et vu la difficulté à trouver de la main-d'œuvre pour opérer le service. Il a été conclu que la dépense était trop élevée pour le nombre de personnes qui se sont présentées au BAT en demandant des renseignements sur notre municipalité. Bref, il n'y aura plus d'employé pour vous informer au local du BAT. Par contre, les autres départements de la municipalité se feront un plaisir de répondre à vos questions! Aussi, beaucoup d'informations sont disponibles sur notre site internet:

www.ville.cheneville.qc.ca

Les bureaux de l'hôtel de ville (63, rue de l'Hôtel-de-Ville)
sont ouverts selon l'horaire suivant :

Du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 8h00 à 12h00

Le Centre St-Félix-de-Valois (77, rue de l'Hôtel-de-Ville)
est ouvert selon l'horaire suivant:

Du lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Au plaisir de vous renseigner!

Écocentre

Horaire de l'écocentre



Il est possible d'aller porter des gros rebuts, des matériaux et autres matières acceptées à l'écocentre **du jeudi au lundi de 8h à 16h.**

*****L'Écocentre est fermé les jours fériés.*****

Prochaines collectes porte-à-porte de gros rebuts :
4 juillet, 5 septembre et 17 octobre 2019



Coop Santé du Nord de la Petite-Nation

Mélanie Letendre, infirmière praticienne spécialisée
lundi – mercredi – jeudi

François Ménard, kinésiologie-ostéopathie
lundi – mardi – mercredi – jeudi

Josée Charette, massothérapie - réflexologie
mercredi – jeudi

Dominique Rakotomanga, infirmière en soins de pieds
mercredi – jeudi

Stéphane Bertrand & Linda Allaire, prise de sang
mercredi – jeudi – vendredi

Médecins : **selon leurs disponibilités**

Fermée lors des jours fériés

Prenez note que l'horaire peut varier selon les circonstances et/ou imprévus

Il est important de téléphoner pour prendre un rendez-vous pour pouvoir profiter des services de la Coop.



819 508-2070

Service de sécurité incendie

*En lien avec le Ministère de la Sécurité Publique,
voici un message de votre Service de Sécurité Incendie:*

RÉACTION : 90 SECONDES POUR ÉVITER UNE ALARME!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système. Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende dans certaines municipalités;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

TROP D'ALARMES INCENDIE NON FONDÉES AU QUÉBEC

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées. Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses. Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière). Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

Pour plus d'information, rendez-vous au securitepublique.gouv.qc.ca, onglet sécurité civile et sécurité incendie.



Rapport du maire

Rapport du maire 2019

Déposé lors de la séance du conseil du lundi
3 juin 2019 à 19h



Bonjour à toutes et à tous. Voici, en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le rapport du maire.

L'année 2018 a permis plusieurs réalisations telles que :

- Exécution des travaux sur la Montée Dumouchel, traitement double surface
- Exécution des travaux sur la Montée Vinoy, asphaltage et nettoyage de fossés
- Fin des travaux dus au bris de conduite d'égout pluvial sur la rue Pilon
- Installation de piézomètres afin de mesurer la hauteur de la nappe phréatique dans le secteur villageois
- Divers mandats à Asisto Inc. pour bonifier le projet d'égout dans le centre urbain de la municipalité, en vue du dépôt d'une nouvelle demande de subvention

Je profite de l'occasion pour vous annoncer quelques projets déjà réalisés ou à réaliser pour l'année 2019 tels que :

- Deuxième édition du *Souper festif du maire*, qui aura lieu lors de la même fin de semaine que l'*Expo d'autos*, qui fête ses 20 ans cette année! Aussi, la municipalité sera l'hôte de l'exposition Recycl'art Gatineau en région
- Tri des archives et classification
- Installation d'une borne sèche sur le rang 7
- Mise à jour du plan de sécurité civile

L'année 2018 s'est terminée avec un surplus de 206 165 \$, le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2018 s'élevait à 247 271 \$, et le surplus affecté s'élevait à 165 080 \$. La réalisation des revenus a été de 1 958 041 \$ alors que les prévisions budgétaires étaient de 1 680 869 \$.

Finalement, je veux profiter de cette occasion pour souhaiter à tous en mon nom, au nom des conseillers, conseillères et au nom de nos employés (es), un très bel été et de belles vacances estivales.

Gilles Tremblay

Maire de la municipalité de Chénéville

Chers villageois de la Petite-Nation,

Nous les finissants de 6^e année, avons décidé de souligner notre passage au primaire. Pour ce faire, une soirée des finissants a eu lieu le 30 mai dernier suivie d'un couché à l'école. Élèves et parents étaient habillés chics pour cette occasion spéciale. Les finissants coiffés de leur chapeau ont reçu un diplôme attestant leur passage à l'école Adrien-Guillaume. Le tout a été couronné par le traditionnel lancer du chapeau.

Pour cette dernière parution, nous avons décidé de recueillir différentes anecdotes qui se sont déroulées tout au long des sept dernières années.

Ce que j'ai aimé de mon passage au primaire

Ce que j'ai aimé c'était de me faire des amies et surtout de participer aux jeux que les enseignant(e)s et que Mélissa la T.E.S. propose comme le handball et le Hockey.

Dorianne Bélisle (5-6^e année)

Un moment mémorable

Il y a de cela quatre ans, quand le personnel de l'école nous a réunis pour dévoiler les gagnants de la grande récompense du défi Pierre Lavoie. Moi et mes amies on jouait tranquillement à Uno, puis sur la vidéo qui nous était présentée, une jeune fille a prononcé avec difficulté « Adrien Guillaume » à ce moment, tout le monde s'est mis à crier et à pleurer de joie.

Léa-Mai Blanc Molloy (6^e année)

Quel beau moment quand Stella est venue me voir pour que je débarre la porte des maternelles, car elle y faisait sa surveillance. Je débarre la porte et je m'en vais accueillir les élèves. Quelques minutes plus tard, je me retourne et je vois Stella qui danse la Macarena!!! Parle-moi de ça, quelqu'un d'aussi enthousiasme de faire sa tâche!!! On va s'ennuyer Stella.

Carole Charbonneau (T.E.S des petits)

Elisabeth Leduc est tellement pince-sans-rire que c'en est drôle à s'en rouler par terre. J'ai vraiment aimé mon année avec toi Elisabeth.

Marilou Boivin (6^e année)

En 4^e année c'était drôle, car Maria avait peur des araignées. Un jour, j'en ai écrasé une et Maria m'a donné des points Classcraft.

Koralie Proulx (6^e année)

J'ai trouvé cela très drôle au mois de décembre, quand des élèves ont mis les classes à l'envers en faisant croire que c'était l'œuvre des lutins.

Caroline Gauthier (Enseignante de 4-5^eannée)

Projet égout (suite)

Pourquoi ce projet?

- Pour respecter le Règlement Q.2R.22 du Ministère
- Pour régler la problématique d'une nouvelle installation septique sur les terrains trop petits (avec la norme Q2,R.22, plusieurs terrains sont trop petits pour une nouvelle installation)
- Les systèmes septiques du périmètre urbain se situent dans la nappe phréatique (très haute), les systèmes sont considérés non-conformes
- Pour plusieurs commerces, le coût d'un nouveau système septique est trop élevé; devant cette dépense, plusieurs commerces pourraient fermer

Plusieurs avantages pour la municipalité pourraient être reliés à ce projet:

- Les terrains desservis par un système d'eaux usées pourront avoir accès à la partie du terrain où il y avait leur champ d'épuration
- Pour le développement économique, une plus grande possibilité de diversité de commerces, tels que de l'hébergement, une laverie, un lave-auto, etc.
- Pour le développement résidentiel, possibilité de bâtir sur des terrains plus petits, offrant des infrastructures d'aqueduc et d'eaux usées
- Offrant plus d'infrastructures, les chances sont plus grandes d'attirer de nouveaux propriétaires pour partager les dépenses de notre municipalité, donc entrevoir des baisses de taxes

Travaux route 321

Comme vous avez pu le constater, les travaux sur la route 321 reliant la municipalité à celle de Ripon sont commencés depuis le 3 juin dernier. D'après le communiqué du ministère des Transports du Québec (MTQ), ces travaux se termineront vers le 18 juillet 2019. L'horaire des travaux est le suivant:

- Du lundi au jeudi de 7h à 19h
- Les vendredis de 7h à 15h
- Les vendredis 21 et 28 juin 2019 de 7h à midi

Pendant ces opérations, une voie sera fermée et la circulation se fera en alternance à l'aide de signaleurs.



Projet égout

Voici quelques informations concernant le projet de gestion des eaux usées

Impact sur le compte de taxes des contribuables

Le coût total du projet avant subventions est de :	230 852.63 \$
Le total des subventions reçues :	128 179.14 \$
La dépense totale du projet à ce jour s'établit à :	82 673.49 \$

Impact sur le compte de taxes depuis le début du projet	127.16\$
Moyenne par année pour une période de 11 années, par tranche de 100 000.00 \$ d'évaluation:	11.56\$

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- Étude préliminaire
- Étude de faisabilité
- Étude de caractérisation
- Installation de gaines de traverse (route Albert Ferland)
- Recherche de subvention et préparation de demandes de subvention
- Plan d'action gestion des eaux usées
- Localisation des points altimétriques
- Installation de piézomètres
- Prise d'inventaire sanitaire, relevé d'installation septique et inspection des sanitaires
- Frais divers (publipostage, frais de courrier, publication d'appel d'offres, tests d'eau)

Les principaux travaux à venir sont:

- Attente d'une réponse affirmative pour une subvention pour les travaux des plans et devis allant jusqu'à l'appel d'offres (fait en mai 2019)
- Choix du système de traitement des eaux usées
- Choix de l'emplacement du système de traitement
- Effectuer les plans et devis
- Rencontres avec la population concernée
- Demande de subvention pour les travaux d'un système des eaux usées
- Calcul de l'impact financier pour les contribuables
- Processus d'appel d'offres pour les travaux
- Établir l'échéancier des travaux

École Adrien-Guillaume (suite)



On se souviendra longtemps des présentations orales alléchantes d'Elizabeth ou des fameux lacets de Florence. Aussi, nous avons pu assister en cette dernière année du primaire à l'attitude positive de Dorianne. *Sophie Cayer* (enseignante de 5-6^{ème}année)

La mémorable phrase de Bruce : « J'ai chaud comme une tomate ».

Ester Lalonger (enseignante de maternelle)

Lors du tournage de Note rythme j'ai bien aimé vos déguisements, c'était très drôle!

Hélène Gagnon (Directrice de l'école)

Quand Maria-Josée, notre enseignante de 4 et 5^{ème}année, nous faisait rire quand elle bégayait.

Stella Taillefer (6^e année)

Je me souviendrai de Marilou qui était passionnée de Shawn Mendez, à un point tel qu'en plus d'avoir sa photo sur son t-shirt, elle connaissait toute sa vie par cœur ! De Stella qui me faisait découvrir les nouveautés musicales, d'Alexis qui restait silencieux, analysait un problème et me surprenait toujours par sa logique en mathématiques ou de Bruce lors d'une situation d'écriture, il s'était inventé un personnage nommé « Brutus », qui était un ogre grognon. Il avait gardé ce surnom durant toute l'année !

Sonia Tardif (orthopédagogue de l'école)

Pour terminer, nous devons quitter cette merveilleuse école à contrecœur pour nous diriger vers de nouveaux défis. Nous sommes fiers d'y avoir passé une partie de notre enfance et de nombreux souvenirs nous accompagneront.

Merci à tous ceux qui font de cette école un lieu où l'on multiplie les moments de bonheur.

Article écrit par Koralie Proulx, Marilou Boivin, Stella Taillefer et Léa-Mai Blanc Molloy

Bottin en ligne

Avis aux commerces et organismes

Un espace vous est réservé sur notre site internet afin de diffuser vos coordonnées. Il s'agit de l'onglet *Bottin*. Nous avons par contre besoin de votre aide pour garder à jour cette section. Veuillez s.v.p. communiquer avec nous pour mettre à jour les informations vous concernant ou pour y être inclus, si tel n'est pas le cas.



Vidange septique

Échéancier de vidange

En vertu de la loi 13 du règlement Q-2, r.22 du gouvernement du Québec, la fosse septique d'une résidence occupée de façon saisonnière (chalet) doit être vidangée une fois **tous les 4 ans** et une fosse septique d'une résidence occupée de façon annuelle (résidence principale) doit être vidangée une fois **tous les 2 ans**. Elles peuvent bien sûr être vidangées plus souvent.

Il est important de nous faire parvenir une copie de votre facture confirmant la vidange afin de mettre votre dossier à jour. Si nous ne recevons pas cette confirmation, nous vous enverrons une lettre puisque vous êtes en infraction. Il faut comprendre que l'envoi des lettres occasionne des frais, lesquels, comme toute dépense de la municipalité, se répercutent sur le coût des taxes municipales. **La lettre n'en est PAS une de rappel, il est de votre devoir de suivre l'échéancier de vidange de votre fosse.** C'est pourquoi nous demandons votre collaboration afin d'éviter de devoir engendrer des frais inutilement. Nous pouvons toutefois vérifier dans nos dossiers si vous ne vous souvenez plus de la date à laquelle vous êtes dû pour une vidange. Pour cela, vous n'avez qu'à communiquer avec nous au 819 428-3583, poste 1201.

Environnement

Demande l'aide des citoyens

Si vous êtes témoin de déversement ou d'autres actions entraînant un risque pour l'environnement, veuillez nous aviser. Le tout peut occasionner des amendes pour la municipalité, lesquelles entraînent des coûts de nettoyage et un effet direct sur l'augmentation des taxes. Merci de votre collaboration!

Chats errants

Nous vous rappelons que le fait de nourrir les chats errants crée une accoutumance. Ils se regroupent sur le territoire où ils sont nourris, ceci facilite la procréation et ils font des dégâts sur les propriétés des citoyens. De plus, la nourriture mise à la disposition des chats attire aussi d'autres animaux indésirables, ou pourrit au soleil. S.V.P, arrêtez de nourrir ces chats errants: il y a de grandes chances qu'ils retournent dans les bois où ils trouvent de la nourriture par eux-mêmes.

Office d'habitation de l'Outaouais

Logement subventionné à louer à Chénéville

L'Office d'habitation de l'Outaouais a présentement un logement subventionné à louer à Chénéville, au 94, chemin de la Petite-Nation.

Il s'agit d'un logement d'une chambre à coucher (3 et demi) pour personnes âgées, exceptionnellement admissible pour les 45 ans et plus. Une personne seule ou un couple pourraient être admissibles.

Le loyer est calculé en fonction du revenu du ménage et correspond à 25 % du revenu brut.

Pour être admissible, il faut répondre aux critères d'inscription du règlement sur l'attribution des logements à loyer modique.

Pour plus d'information, contactez directement l'Office d'habitation de l'Outaouais par téléphone au **819 568-0033, poste 552** ou par courriel à meunier.m@ohoutaouais.ca.



Recycl'art Gatineau en région



LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF
DE PAPINEAU INC.

Vous avez besoin de transport ?

Qui sommes-nous ?

Organisme à but non lucratif mandaté par la MRC de Papineau pour offrir des services de transport pour tous les citoyens de la MRC de Papineau.

Au cours de 2017, nous avons effectué plus de 52 000 déplacements dont environ la moitié en transport adapté et l'autre moitié en transport collectif.

- Services de transport par autobus pour les personnes admissibles au transport adapté.
- Services de transport par conducteurs bénévoles. Service personnalisé de porte à porte pour les citoyens de la MRC.

Nous allons dans la région de la MRC de Papineau, Gatineau, Ottawa et Montréal et bien plus encore !

Vous bénéficierez d'un service personnalisé, sans tracas, sécuritaire, sans stress et à des prix très compétitifs.

Appelez-nous pour nous faire connaître vos besoins.

Nous sommes là pour vous !

819-308-0788 poste 3501

À la recherche de bénévoles pour le transport !

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour offrir des services de conducteur pour des citoyens de votre municipalité. Vous recevrez une indemnité au kilométrage parcouru.

Gardons notre village propre!

Les employés municipaux travaillent fort pour nettoyer le village. Nous vous demandons votre collaboration pour garder notre village propre.

Faites attention lors de la tonte de pelouse pour ramasser les retailles de gazon qui vont à l'extérieur de votre terrain. Tout comme pour la neige, il est interdit de mettre du gazon sur les trottoirs ou dans la rue. Outre la réglementation, c'est surtout une question de civisme et de respect des autres. Nous vous rappelons que vous êtes responsables des entrepreneurs que vous engagez pour entretenir votre pelouse.



Du 12 au 22 juillet 2019, la municipalité sera l'hôte du *Recycl'art Gatineau en région*. Une dizaine d'œuvres fabriquées à partir de matériaux recyclés, créées par des artistes de la région et d'ailleurs au Québec, seront exposées un peu



partout dans le village, en particulier dans le secteur de l'église. Aussi, d'autres activités auront lieu dans le cadre de cet événement, qui est rendu possible grâce à une collaboration avec le Centre d'art contemporain de l'Outaouais (CACO).

Un exemple des œuvres en exposition: Douche froide par Mélodie Coutou

Déjeuners de crêpes

Comme chaque année, les Chevaliers de Colomb vous convient à leurs déjeuners de crêpes annuels. Ils seront sous le chapiteau sur le terrain de l'Église pour vous recevoir du 19 au 23 juillet 2019.



BAZAR

Du 19 au 22 juillet 2019 aura lieu le BAZAR de la Fabrique de la Paroisse St-Félix-de-Valois. Les profits de cet événement annuel permettent à la Fabrique d'assurer l'entretien de l'église.

Aussi, pendant la même période, la friperie *Les Trésors du recyclage* sera ouverte de 10h à 16h.





La municipalité de Chénéville, en collaboration avec Cœur des Vallées en Action, le Comité de la Voix des Parents et celui des Politiques Familiale et MADA, vous invite à célébrer

la Fête nationale & le lancement des politiques Familiale et MADA

Dimanche 23 juin 2019 à compter de 10h30

Terrain de l'église

Maquillage pour tous

et animation dans le parc avec la Maison des jeunes!

Animation musicale avec Luc Lepage

Question de tradition, feu de joie!!!

Apportez votre pique-nique! Plusieurs tables seront disponibles.

Un buffet, pour compléter votre pique-nique, sera offert gratuitement.

On recommande, pour virage **VERT**, d'avoir vos vaisselle lavable.

Pensez sécurité, aucun contenant de verre sur le site.

Il n'y aura pas de bar sur place!

Venez en famille en profiter! Beau temps, mauvais temps!

En cas de pluie, nous serons à l'intérieur du Centre St-Félix-de-Valois (77, rue de l'Hôtel-de-ville)

Informations: 819 428-3583 p.1207 ou www.ville.cheneville.qc.ca

PARTICIPEZ À L'ATELIER



Création d'une courtepointe collective avec l'aide du **Cercle de Fermières de Chénéville**.

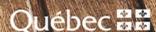
Chaque personne pourra créer un dessin sur un carré de tissu qui se retrouvera dans une œuvre finale, conçue par les dames du **Cercle de Fermières**



La courtepointe sera remise lors d'un tirage parmi les participants lorsque le travail sera achevé!

fetenationale.quebec

UN MONDE DE TRADITIONS



Mathieu Lacombe

Député de Papineau
Ministre de la famille
Ministre responsable de la région de l'Outaouais



GROUPE YVES GAGNON

JOURNAL LES **2 VALLÉES.ca**
Petite-Nation et Lièvre



Souper festif du maire Samedi 13 juillet 2019

Méchoui de porc, spécialité de la Ferme porcine Jean-Pierre Lavergne de Chénéville, avec service de bar
Suivi du spectacle du Brian Harbec Band

Billets en vente à l'hôtel de ville

Exposition d'autos de Chénéville

Dimanche 14 juillet 2019

20ème édition

Au centre du village

Entrée gratuite pour tous

(visiteurs et exposants)

Animation musicale, cantine

et bar sur place



Informations : 819 428-3583, poste 1285
loisirs.cheneville@mrcpapineau.com